

## NEUCHÂTEL Dédicaces du «Grand Frère»

Comment ne pas y voir un impact de la notoriété de Pascal Soetens, vedette de l'émission «Le Grand Frère», sur TF1? Le débat public organisé par la Police neuchâteloise sur «La prévention sous toutes ses formes», samedi à 17h à la Case à chocs, à Neuchâtel, affiche complet. «Les 250 places ont trouvé preneurs», se réjouit David Maccabez, chargé de communication de la police. «Mais on peut toujours tenter sa chance en cas de désistement...»

Objectif atteint, aussi, quant au genre de public: «Il y aura beaucoup de familles, en particulier des mères avec leurs enfants adolescents.» En plus de Pascal Soetens, le débat réunira Derib, créateur de la bande dessinée de prévention «No Limits», et Martin Boess, président de la prévention suisse de la criminalité.

Les personnes qui ne se sont pas inscrites dans les temps ont quand même la possibilité de rencontrer le «Grand Frère»: Pascal Soetens dédicacera son livre «Pascal, une histoire, un grand frère», samedi entre 11h et 12h30 à la librairie Payot de Neuchâtel. **PHO**

## ITALIE Débat autour la situation politique

«La situation politique italienne et les répercussions pour les Italiens à l'étranger»: c'est le thème du débat organisé par le Comité des Italiens de l'étranger ce vendredi à 19h au Cercle national, rue des Flandres 1 à Neuchâtel. Le sénateur Claudio Micheloni, élu des Italiens de l'étranger, sera présent. /comm

## UNIVERSITÉ Carla del Ponte courtisée

Son avenir? L'ex-procureur Carla del Ponte a confié hier à Genève qu'elle ne se sent «pas tellement à la retraite». L'Université de Neuchâtel et celle de Boston, parmi d'autres, lui ont fait des propositions. Un mandat onusien n'est pas non plus exclu. /ats

**RECHERCHE** L'horloger genevois Patek Philippe sponsorise une chaire de l'EPFL à Neuchâtel. La construction du futur bâtiment de la microtechnique va démarrer dans une dizaine de jours.

# Les feux sont au vert pour Microcity

FRANÇOISE KUENZI

«C'est une excellente nouvelle, dont j'ai pris connaissance hier soir à 22h50. Mais avant de vous la communiquer je voudrais encore...» Philippe Gnaegi a pris un malin plaisir à faire durer le suspense, hier, pour annoncer que les oppositions à Microcity, le futur bâtiment neuchâtelois de la microtechnique, avaient été levées. «La construction pourra commencer dans une dizaine de jours», s'est réjoui le conseiller d'Etat.

Car s'il se trouvait hier devant une quarantaine de journalistes, à Neuchâtel, c'était pour célébrer tout autre chose: l'inauguration d'une chaire de micro- et nanotechnologies, la septième de l'EPFL à Neuchâtel. Elle sera financée par l'horloger genevois Patek Philippe, qui entretient avec le canton de Neuchâtel une relation qui dure depuis dix ans. Laquelle a donné naissance à plusieurs innovations, entre autres avec l'appui du CSEM, Centre suisse d'électronique et de microtechnique. Et à une belle et grande usine au Crêt-du-Loche.

### Chut, pas de chiffres!

Patek Philippe a donc décidé de franchir un pas supplémentaire et d'investir dans une chaire de l'EPFL pour «relancer la recherche fondamentale horlogère en Suisse, un peu oubliée ces dernières années», explique Philippe Stern, président d'honneur de la prestigieuse marque. Investir combien? Il sourit: «Nous n'avons pas l'habitude de communiquer de chiffres». Mais sachant que le partenariat est conclu pour une première période de cinq ans, il doit s'agir de plusieurs millions.

La nouvelle chaire en micro et nanotechnologies sera donc la septième de l'EPFL sur le site de



Tout sourire, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi s'entretient avec le directeur du CSEM Mario El-Khoury. A gauche, le président d'honneur de Patek Philippe, Philippe Stern, en grande discussion avec le président de l'EPFL Patrick Aebischer et le professeur Nico De Rooij (DAVID MARCHON)

Neuchâtel. A terme, soit d'ici 2013, Microcity devrait en abriter douze. «Nous allons mettre au concours d'ici l'été un poste de professeur, et celui-ci sera ensuite chargé de constituer son équipe», précise, ravi, le professeur Nico de Rooij, directeur de l'Institut de microtechnique de l'EPFL. «L'EPFL est la meilleure chose qui puisse arriver à Neuchâtel.»

En tout cas, et pour faire taire les mauvaises langues qui disaient, en 2007, que la microtechnique neuchâteloise serait contrainte de s'expatrier à Lausanne, les promesses de l'EPFL ont été tenues jusqu'ici. «Notre

canton et l'EPFL sont en train de gagner leur pari», ajoute Philippe Gnaegi. «La prochaine étape, c'est la rentrée académique de 2013, avec la mise à disposition du bâtiment. Les chiffres n'ont pas changé», a-t-il ajouté à l'intention de Patrick Aebischer, président de l'école.

### 600 chercheurs prévus

Des chiffres qui prouvent l'importance du futur pôle microtechnique pour la région. Entre le CSEM, le parc technologique Neode et l'EPFL, ce sont plus de 600 chercheurs qui seront au chevet de l'infiniment petit. Du très, très gros, quoi! **o**

### DIX-SEPT BREVETS POUR UN ÉCHAPPEMENT

Ce n'est pas parce qu'une montre mécanique fait le plein de tradition qu'elle ne peut pas, aussi, être bourrée de nouvelles technologies: ainsi, cela fait déjà quelques années que le silicium, matériau très utilisé dans la microtechnique, a fait son apparition dans les mouvements horlogers.

Le CSEM et l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, intégré depuis 2009 à l'EPFL, ont ainsi développé avec Patek Philippe et d'autres marques de luxe des partenariats applaudis des deux aiguilles par les milieux horlogers, clouant le bec aux esprits chagrins qui estiment que l'horlogerie ne sait plus innover.

Patek Philippe a par exemple présenté hier un nouvel échappement baptisé Oscillomax muni d'un balancier en silicium oxydé, développé avec le CSEM, qui fait appel à des technologies ultrasophistiquées. Avec, au final, un résultat impressionnant, puisque les mouvements mécaniques équipés de ce petit bijou peuvent gagner 50% de réserve de marche. Dix-sept brevets et demandes de brevets doivent permettre de protéger cette nouvelle génération d'échappement. Oui, des deux aiguilles, qu'on applaudit!

**AIDE AU DÉVELOPPEMENT** Un seul interlocuteur neuchâtelois pour toutes les collectivités

## Latitude 21 traite avec Confédération et canton

«Je suis toujours impressionné par le dynamisme des Romands pour l'aide au développement. Je suis même un peu jaloux des Romands», confiait hier l'ambassadeur Martin Dahinden, chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Il venait signer, au Château, un contrat de partenariat avec les œuvres d'entraide neuchâteloises, regroupées au sein de Latitude 21. Dans la foulée, son président Jacques Forster, paraphait avec Jean Studer une convention d'objectifs conclue avec le canton pour 2011-2014.

Les deux choses sont liées. Si la DDC peut verser directement à Latitude 21 une contribution d'un demi-million de francs pour 2011-2013, c'est que son statut d'interlocuteur unique du canton lui sert de caution.

De son côté, le canton lui alloue 265 000 francs par an jusqu'en 2014, au titre de la convention signée hier et en application



La coopération suisse au développement touche des domaines variés. Ici un projet de pêche traditionnelle au Sénégal. (KEYSTONE)

de la loi cantonale de 2008 sur l'aide humanitaire et la coopération au développement.

Satisfaction générale? «Oui, mais tout a commencé dans la douleur, quand il a fallu couper dans les crédits sans préavis, en 2006», rappelle Jean Studer.

Heureusement, deux ans plus tard, sept œuvres d'entraide (dix aujourd'hui) parvenaient à surmonter leurs différences en se regroupant pour former Latitude 21. Et le Grand Conseil votait la loi sans opposition.

Ainsi le canton dispose d'un

partenaire fort, engagé et professionnel. Ce qui lui évite de créer une unité administrative pour mettre en œuvre la loi. Latitude 21, de son côté, gère les ressources et les attribue, après analyse, aux projets de ses membres.

Il s'agit de projets dans des pays pauvres, touchant à de nombreux domaines: la santé, l'irrigation, l'énergie, la promotion de la paix. Outre des moyens financiers, il lui faut des gens aux compétences particulières, que Latitude 21 cherche chez ses membres, «mais qu'il faut aussi identifier dans les administrations et dans le secteur privé», note Jacques Forster.

Prochain événement: le choix d'un projet de développement auquel veut participer la commune Val-de-Travers. La décision sera prise le 11 avril, par le Conseil général, d'affecter durablement à l'aide au dévelop-

pement quelques francs par habitant. Mais le choix sera confié aux élèves du 3e cycle de l'école Jean-Jacques Rousseau, entre deux projets sélectionnés par Latitude 21.

Est-ce là une marque de cette solidarité avec le monde qui s'exprime davantage dans les cantons latins? L'ambassadeur Dahinden doit bien le constater, sans pouvoir vraiment expliquer pourquoi les cantons alémaniques n'ont pas le même répertoire.

En tout cas, le directeur de la DDC tenait à faire le déplacement de Neuchâtel, malgré un emploi du temps chargé. La coopération suisse au développement fête cette année son cinquantième anniversaire, sans qu'elle entvoie la moindre accalmie dans ses activités. De la Libye à la Côte d'Ivoire, en passant par le Japon, le besoin d'aide ne faiblit pas. **FRANÇOIS NUSSBAUM**

PUBLICITÉ

**Thermalp**  
LES BAINS  
D'OVRONNAZ  
wellness spa alpin

**Vacances  
Thermalisme Montagne**

- Logement 7 nuits (sans service hôtelier)
- 7 petits déjeuners avec buffet
- Entrée libre aux bains thermalmaux
- 1 soirée raclette ou 1 menu balance
- Accès au sauna/fitness
- Peignoir et sandales en prêt

dès **Fr. 756.-** par pers  
(base 2 personnes)

Réservation: [www.thermalp.ch](http://www.thermalp.ch)  
Ovronnaz / VS - 027 305 11 00  
info@thermalp.ch

RÉSIDENCE HÔTELIÈRE